
Communiqué : expulsion des Quais de Seine

Lors de l'expulsion des Quais de Seine le mercredi 6 mars 2024, deux équipes d'observation étaient présentes de 17h10 à 22h30 sur le lieu de vie situé à Pont Marie puis sur le parvis de l'Hôtel de Ville. L'opération concernait plusieurs lieux de vie de personnes exilées (pour la plupart jeunes isolés, selon les associations¹), sur le fondement d'un arrêté de péril en raison de la montée de la Seine.

Plusieurs éléments ont alerté l'Observatoire :

Sur l'expulsion à Pont-Marie :

A minima, les observations ont établi une **coordination insuffisante de l'opération de police** :

- **Absence de service de traduction** ou de médiation déployé par la préfecture.
- **Défaut d'organisation et de communication avec les associations** : les associations ont dû prendre connaissance de l'arrêté préfectoral par leurs propres moyens, s'organisant dans l'urgence, alors que les forces de l'ordre n'autorisaient pas les exilé·e·s à prendre leurs affaires sans représentant.es d'association.
- **Défaut de dialogue** : Aucune solution autre que le recours à la force n'a été prévue par les pouvoirs publics : le responsable des opérations a indiqué à un représentant de Médecins du Monde que si les personnes exilées refusaient de quitter les quais de Seine (alors qu'aucune proposition de relogement n'avait été anticipée) les forces de l'ordre "seraient contraintes d'avoir recours à la force".

¹ https://twitter.com/Utopia_56/status/1765422625151406188

Les équipes ont également constaté que **les forces de l'ordre délivraient de fausses informations aux personnes expulsées en les poussant à abandonner leurs affaires**. Des policiers ont annoncé à certaines d'entre elles qu'elles devaient laisser leurs tentes, car les associations se chargeaient de les récupérer pour elles, alors que ce n'était pas le cas. Une observatrice a questionné les forces de l'ordre sur l'origine de cette consigne ; sans réponse à fournir, ces derniers ont alors laissé les exilé·e·s prendre leurs tentes.

Sur le rassemblement à Hôtel de ville :

Les personnes expulsées se sont regroupées sur le parvis de l'Hôtel de ville pour protester contre l'expulsion et demander des solutions de relogement à partir de 19h00.

A partir de 20h50, alors que la situation était calme depuis près de 2h, de nombreux CRS ont été déployés sur le parvis et se sont répartis autour du rassemblement, boucliers à la main.

Pendant que les associations négociaient avec la préfecture de Police sur des solutions à apporter aux personnes exilées, plusieurs lignes de CRS ont avancé vers le groupe de jeunes et exercé une pression sur eux afin de les contraindre à quitter la place.

L'opération de police s'est poursuivie dans ce secteur jusqu'à tard dans la nuit, selon les informations rendues publiques par les associations².

La stratégie de la préfecture de Police semblait donc, en l'absence de solution de relogement, ne viser que le fait d'empêcher toute réinstallation des personnes exilées dans les arrondissements centraux de Paris. Une nouvelle illustration de la politique « Zéro point de fixation », déployée sur l'ensemble du territoire français à l'encontre des personnes migrantes sans domicile fixe.

Contact:

Mail : contact@obs-paris.org

Twitter : [@ObsParisien](https://twitter.com/ObsParisien)

<https://site.ldh-france.org/paris/observatoires-pratiques-policieres-de-ldh/>

²https://www.huffingtonpost.fr/jo-paris-2024/article/a-paris-l-evacuation-de-400-migrants-des-quais-de-seine-provoque-la-colere-des-associations_230865.html